ASSOCIATION DÉVELOPPEMENT RURAL RÉUNION

Les Opérations Locales d'Aménagement de Terroir (OLAT)

Saint-Joseph, 4 Novembre 2015

Pourquoi des OLAT ?

- Des conditions naturelles difficiles : érosion, à l'inverse manque d'eau
- De petites structures et des moyens financiers limités…
- Des parcours humains qui peuvent être difficiles (anciens colons, peu d'accès à la décision, peu qualifiés)
- Proposition en 1988 d'un dispositif spécifique pour soutenir des initiatives collectives

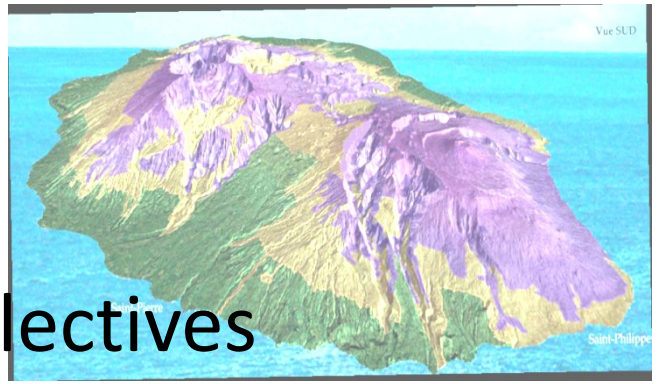

Les principes retenus

- Une approche locale (terroir) : à taille « humaine » ; un aménagement à l'échelle du groupe
- Investir sur les agriculteurs, premiers concernés : les mieux à mêmes de piloter les projets, ils vont gérer les réalisations par la suite
- Viser d'abord une amélioration des situations pour ce qui est vécu comme urgent à régler

Comment ?

- Accompagnement des démarches par des moyens d'animation (et éventuellement de formation).
- Des groupes à "taille humaine" (10 à 30 agriculteurs).
- Des agriculteurs voisins s'engageant ensemble pour un aménagement à leur échelle (petit bassin versant…).

Les étapes de l'action

- Un noyau de personnes, autour duquel se regroupent d'autres
- L'importance d'un accompagnement des démarches collectives (animation, formation-action, expérimentation)
- Une formalisation du collectif en association
- Un appui financier éventuel

Des éléments de résultats

- **28 terroirs** concernant 395 agriculteurs et 2660 ha.
- **Des actions pour améliorer la situation à court terme :**
- Travaux de voirie ou de gestion des eaux pluviales.
- Mobilisation de ressources en eau (captages, retenues collinaires, réseaux collectifs d'irrigation…)
- **Des actions pour le long terme :**
- Travaux de lutte contre l'érosion ou de gestion de la fertilité.
- Couvertures de sol, défrichements prudents, agroforesterie...
- Un montant total de travaux de près **5 200 000 €**

Les leçons de l'expérience

- Des éléments de satisfaction :
- Une représentation de l'ensemble des contextes et des systèmes agricoles des Hauts.
- Un maintien des exploitations concernées et une amélioration des systèmes
- Des techniques innovantes avec l'appui de la recherche agronomique (CIRAD) : couvertures de sol, agroforesterie.
- Une gestion sérieuse des ouvrages réalisés.
- Le fait collectif favorise l'entraide pour des actions ne nécessitant pas de moyens financiers importants, facilite la négociation pour des actions structurantes, et permet à l'association de devenir un interlocuteur privilégié pour les institutions.

Les leçons de l'expérience (2)

- Des points de vigilance :
- Etre ensemble pour faire autrement
- La fragilité potentielle des groupes constitués.
- Lors du renouvellement des agriculteurs (départs d'anciens qui jouaient un rôle fédérateur…),
- La gestion collective est complexe et source de tensions (le groupe est continuellement tiraillé et doit pouvoir s'appuyer sur des individus régulateurs),
- Il peut sembler y avoir des temps morts dans la dynamique collective, même pendant plusieurs années : mais quand il n'y a pas de problèmes à résoudre, il n'y a pas besoin d'action !
- Des actions liées au long terme restent à développer (leur prise en compte prend du temps devant l'importance des "rattrapages" à opérer et des bouleversements qu'ils induisent).
- L'importance des actions d'accompagnement des groupes dont le financement ne suit pas toujours le soutien aux travaux.

Des perspectives

- Poursuivre l'appui aux démarches collectives, sur leur émergence ou pour de nouvelles étapes
- Développer les liens entre associations (échanges, partenariats et pourquoi pas une fédération à moyen terme ?)
- Elargir les champs d'action, sous d'autres formes ?